

Tessin

Autor(en): **Fischer, Claire**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1411

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fribourg

PDC fribourgeois conservateur

La consultation sur la décriminalisation de l'avortement a suscité bien des remous au sein du PDC fribourgeois. Au cours d'une assemblée à huis-clos, les délégués ont privilégié (par 75 voix contre 28) la proposition dite Mannhardt, une solution avec consultation obligatoire pour les femmes qui souhaitent avorter, mais qui, contrairement au PDC suisse, attribue la décision finale à un tiers et non pas à la femme.

Solution médiane

Les femmes du PDC suisse sont à l'origine du vaste débat qui a eu lieu au sein de leur parti. En effet, en donnant leur aval à la solution des délais (décriminalisation dans les 14 premières semaines), elles ont secoué les positions jusqu'ici figées de ce parti chrétien et suscité l'émergence d'une solution médiane: décriminalisation de l'avortement dans les 12 premières semaines avec consultation obligatoire, mais décision finale à la femme.

Les Fribourgeois ont pris une position plus conservatrice, malgré l'engagement de la présidente des femmes PDC fribourgeoises, Angelika Sekulic, par ailleurs vice-présidente des femmes PDC suisses. Mais elle a tout de même obtenu l'appui d'un tiers des délégués du parti.

Maternité à la rescousse

Le PDC fribourgeois a assorti sa position d'une résolution en faveur d'une politique de protection de la maternité. Elle prône l'introduction rapide de l'assurance-maternité pour toutes les mères, la création ou le développement de centres d'aide et d'accueil pour les mères en détresse. Les mesures de prévention doivent être renforcées, notamment par la prise en charge des moyens de contraception par les caisses-maladie. En outre, la résolution demande des allocations de maternité pour les parents de condition modeste, des allocations familiales efficaces, la création et le développement de structures d'accueil de la petite enfance, des déductions fiscales, etc. Beau programme qui risque de coûter cher aux caisses publiques!

Annette Wicht



Tessin

Savez-vous broder des cerises?

Il y a quatre ans et demi, j'accompagne pour la première fois ma fille aînée dans sa nouvelle classe tessinoise. A ma grande stupéfaction, la maîtresse enfantine me met entre les mains 10 petits carrés de percale blanche de deux tailles différentes, un modèle de cerises stylisées ainsi qu'une feuille d'explications. Je comprends que je dois préparer le trousseau de ma fille et l'orner de ces petits carrés que j'aurai artistiquement décorés de cerises jaunes. Explication: les enfants se voient attribuer un 'contrassegno', un signe distinctif, au début de leurs deux ou trois ans d'école enfantine qu'on retrouvera sur toutes les affaires de l'enfant et ses dessins; quant au jaune, c'est la couleur de la classe.

De fil...

Profondément scandalisée par cette imposition impensable pour la Genevoise râleuse que je suis, et enfouie dans les cartons du déménagement, j'appelle à la rescousse les grands-mères et attribue à la tessinoise la tâche de broder ces délicieuses décorations estivales, et à la genevoise celle de confectionner deux draps avec élastiques latéraux et un molleton, le tout aux dimensions strictement définies par les autorités scolaires locales. Je me suis contentée de coudre les décorations sur les dix pièces du trousseau (qui comprend deux tabliers à longue manches, deux bavettes, deux linges, deux draps et un molleton).

Trois ans plus tard, ma seconde fille commence l'asilo (école maternelle), dans une autre école (nous avions redéménagé dans un autre quartier de la même ville). Par une chance et un hasard extraordinaires, les cerises étaient disponibles et la couleur de la classe était également le jaune. Ouf! Je n'ai donc pas dû me mettre à broder des bateaux verts, des maisons bleues ou des fleurs violettes.

...en feutre indélébile

Mais en dernière année, on introduit le prénom de l'enfant;

cette fois-ci, le stylo feutre indélébile est accepté. Dimanche 31 août, ma fille me rappelle que j'ai failli à ma tâche et que j'ai oublié de fixer son nom sur le trousseau. Courageusement, je me mets au travail en écoutant distraitemment la rétrospective de la vie de Lady Diana. Croyant bien faire, j'enlève les cerises.

Lundi matin, la vraiment très sympathique et dynamique maîtresse de ma fille, m'informe avec beaucoup de ménagement que les enfants doivent garder signe distinctif et nom jusqu'à Noël. Je n'ai pas vraiment compris la raison, mais Claudia est tellement gentille que je n'ai pas osé râler...et me suis remise au travail.

Combien de temps durera cette tradition qui ne choque que les Genevoises exilées au sud des Alpes? Même au Tessin, les travaux à l'aiguille ne sont plus l'apanage des petites filles - on les appelle maintenant joliment «activités textiles»- pourtant, à ma connaissance, le seul homme qui ait ainsi sacrifié aux plaisirs de la broderie normative est le mari bernois de ma copine genevoise médecin à l'hôpital qui, à leur arrivée au Tessin, a sacrifié deux nuits pour préparer le trousseau de leur fils aîné. Je ne pourrai même pas lui passer mes cerises pour un des suivants, car la couleur de la classe de ses enfants est... le rouge.

Claire Fischer

Vaud

Portrait d'une grande dame

Femme pour la Paix, membre fondatrice des Femmes de la Palud ainsi que des Femmes Suisses pour une Europe solidaire, marraine de l'initiative du 3 mars, membre de l'ADF et du



centre Martin Luther King, Rose-Marie Bröcking Baechtold avait décidé qu'il lui fallait cette année réfléchir, mettre les choses en perspectives, prendre des vacances. Son mari Gilbert étant décédé en décembre dernier, il fallait à Rose-Marie le temps de faire son deuil et de voir si elle voulait donner à sa vie une nouvelle direction. Dès le mois de mai, elle avait compris qu'elle ne faisait qu'une pause dans son parcours de militante, et avait accepté de nouvelles charges afin que les Romand-e-s soient représenté-e-s partout.

Violence automobile

Juin devait être le mois des vacances. Elle voyageait en Italie avec des ami-e-s pacifistes américain-e-s. C'est là que cette femme exceptionnelle qui avait voué sa vie à la non violence, mourut le 20 juin, victime d'une violence à laquelle nous ne prêtons attention que lorsqu'une héroïne, ou un héros, des temps modernes perd ainsi la vie: la violence automobile.

Rose-Marie naquit en Allemagne au début des années trente en un temps où, comme l'écrivait Virginia Woolf, un homme, le corps étroitement serré dans un uniforme, allait laisser derrière lui des maisons, des villes en ruine, des cadavres par millions d'enfants, de femmes et d'hommes. Enfant, elle a connu l'horreur et la peur, mais cela ne fit pas d'elle une femme renfermée sur elle-même, une femme du ressentiment. Bien au contraire, Rose-Marie semble avoir immédiatement compris que «l'univers de la vie privée et de la vie publique sont inséparablement liés» et que «si nous oublions, dans l'immensité de nos émotions intimes, le monde extérieur et public, nos deux maisons seront détruites, l'édifice public et la demeure privée, la matérielle et la spirituelle» (Virginia Woolf, Trois Guinées). Elle nous a fait don de «ce rêve périodique qui, depuis l'aube des temps, hante le cerveau humain. Le rêve de paix, le rêve de liberté», car elle vivait, pensait les utopies.

Femme-contact

En 1980, Rose-Marie est entrée en contact avec le groupe vaudois des Femmes pour la Paix en tant que mère d'objecteur de conscience. Elle voulait soutenir ses deux fils Claude et François qu'elle avait eu à cœur